

Date de dépôt : 19 février 2020

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la mise en œuvre de la loi en faveur du développement de l'économie et de l'emploi pour la période 2014-2018 (LDévEco – I 1 36)

Mesdames et
Messieurs les députés,

Conformément à l'article 7, alinéa 1^{er} de la loi en faveur du développement économique et de l'emploi, du 20 janvier 2000 (LDévEco – I 1 36), le Conseil d'Etat vous présente le rapport sur la mise en œuvre de ladite loi pour la période 2014-2018.

Ce document est réalisé sous la forme d'une synthèse annualisée traitant des éléments saillants de l'action de la promotion économique cantonale pendant la période précitée, quant au soutien apporté à la création et au développement des entreprises locales, aux mesures de promotion de l'excellence du tissu économique genevois ainsi qu'aux actions menées aux fins de favoriser l'implantation d'entreprises étrangères à haute valeur ajoutée. Enfin, il renseigne sur les résultats chiffrés de l'action de promotion économique pour l'ensemble des cinq exercices considérés.

2014

Situation générale

En expansion durant la première moitié de l'année, et même si elle peut compter sur la forme affichée par les partenaires commerciaux que sont les Etats-Unis et la Chine, la situation économique genevoise marque globalement le pas en fin d'exercice en raison de la morosité régnant dans les pays limitrophes de la Suisse.

Mise en œuvre de la LDévEco

Afin d'offrir une lisibilité et un cadre aux actions soutenues ou menées par le canton en matière de politique de développement économique, de montrer la richesse et la diversité du tissu économique tout en révélant les

enjeux auxquels il doit faire face et de préciser la vision et les objectifs stratégiques du canton jusqu'en 2030, le département chargé de l'économie (ci-après : département) se dote d'une stratégie économique cantonale. Ce document représente la colonne vertébrale de l'action gouvernementale en matière économique et guide sa politique pour la législature en cours et au-delà, à l'horizon 2030.

Par ailleurs, dans le but d'optimiser le fonctionnement et de réduire les échelons hiérarchiques du volet économique du département, la direction générale des affaires économiques est supprimée et le service de la promotion économique du canton de Genève (SPEG) est rattaché directement au secrétariat général du département. Cette réorganisation entraîne une réduction du nombre de postes (3 ETP). En outre, pour renforcer les interrelations avec le secrétariat général, le SPEG déménage, dans le courant de l'année, dans les locaux ce dernier.

Sous l'égide de la présidence du département, la commission consultative du commerce de vente au détail initie les travaux de refonte de la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM). Afin de répondre aux enjeux du commerce de vente au détail et trouver des solutions innovantes respectant à la fois le partenariat social et les besoins de l'économie, un groupe de travail concerté et organisé de manière tripartite poursuit l'objectif de déposer un projet de loi pour le deuxième semestre 2015.

Elaborées par le SPEG, conjointement avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et de l'Office de promotion des industries et des technologies de Genève (OPI), deux missions économiques sont menées en 2014, l'une en Chine, à Pékin et à Hong-Kong, en septembre, et l'autre au Japon, en novembre. L'objectif de ces missions consiste, d'une part, à valoriser les atouts économiques genevois et, d'autre part, à permettre à des sociétés genevoises désireuses de se développer à l'étranger de mieux appréhender ces marchés.

Enfin, les efforts déployés par la promotion économique endogène conduisent à l'implantation des entreprises étrangères telles que ABMI Switzerland Sàrl (ingénierie), Banque du Léman SA, Incyte (sciences de la vie) et Roquette CH SA (négoce).

2015

Situation générale

Alors que la relance économique se confirme sur le plan mondial comme européen, la décision d'abandon du taux plancher de la Banque Nationale Suisse (BNS) prise en janvier impacte significativement l'économie suisse,

alors que les entreprises sont déjà confrontées à deux enjeux majeurs: la troisième réforme de l'imposition des sociétés et la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Genève accuse le coup tout en résistant sur le plan des exportations et de l'emploi.

Mise en œuvre de la LDévEco

Le 24 juin 2015, le Conseil d'Etat adopte la stratégie économique cantonale 2030. Un premier volet de la stratégie propose un état des lieux de l'économie genevoise et une analyse de ses principaux secteurs, en se fondant notamment sur les points de vue de plus de 50 experts faisant autorité dans leur domaine. Cet état des lieux permet de dégager les enjeux des différents secteurs clés de l'économie genevoise.

Le second volet présente la vision du Conseil d'Etat, ainsi que les axes et objectifs stratégiques. Un accent particulier est placé sur la diversification de l'économie, l'innovation, la mobilisation des ressources disponibles, ainsi que sur l'exploration des nouveaux champs d'applications qui s'ouvrent dans le cadre des technologies de rupture.

Par ailleurs, afin de tenir compte de l'évolution technologique, le Conseil d'Etat définit une stratégie numérique pour le canton, dans le but d'accompagner les entreprises dans ce changement de paradigme et de mettre en place des infrastructures adéquates. En outre, afin d'apporter un soutien aux entreprises particulièrement affectées par l'abandon du taux plancher par la BNS, le Conseil d'Etat propose une loi, votée par le Grand Conseil en décembre 2015. Cette dernière prévoit de soutenir des entreprises industrielles faisant face à ces difficultés au moyen de prêts sans intérêt.

Dans le cadre du renouvellement des contrats de prestations de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit), de l'Office de promotion des industries et des technologies de Genève (OPI) et de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), un important travail de recentrage des missions sur leurs activités de base est effectué dans le but de renforcer l'efficacité du dispositif de soutien et d'optimiser l'utilisation des ressources.

En réponse aux enjeux relatifs à la cybersécurité et à l'utilisation de données sensibles, un forum dédié à l'économie numérique est organisé par le SPEG en présence de nombreux experts du domaine de la sécurité informatique.

Afin de promouvoir les atouts de notre région, d'inciter des entreprises étrangères à investir dans notre canton et d'accompagner des entreprises locales désireuses de développer des opportunités d'affaires sur des marchés étrangers, le département mène deux délégations économiques à Dubaï et à

Singapour. Ces missions permettent également de développer des synergies avec des partenaires institutionnels de ces régions.

Enfin, une action importante est également menée afin d'accompagner les entreprises exogènes désireuses de s'implanter dans notre canton et de contribuer au renforcement des pôles d'excellence de notre économie. S'implantent ainsi à Genève en 2015 notamment les entreprises Santen et Menicon (sciences de la vie) et Silent Circle et Tamaggio (NTIC/informatique).

2016

Situation générale

La situation conjoncturelle connue en 2015 ne connaît pas d'inversion de tendance au niveau suisse où les espoirs de reprise se font attendre. Les incertitudes liées à l'évolution des conditions-cadres (réforme fiscale, modification des conditions migratoires) s'ajoutent à la force du franc et aux taux d'intérêts négatifs pour modérer la croissance de la région genevoise.

Mise en œuvre de la LDévEco

Concernant la promotion économique endogène, un effort est réalisé au niveau du soutien à l'innovation notamment en développant la collaboration entre le dispositif de soutien cantonal et le programme de mise en œuvre intercantonal (PMO) de la nouvelle politique régionale (NPR). Ainsi, le canton de Genève participe pleinement aux efforts réalisés par les cantons de Suisse occidentale pour la mise en œuvre de leur système régional d'innovation. Cette collaboration permet de renforcer le dispositif de soutien au travers de la mise en réseau des compétences. Par ailleurs, afin de soutenir les entreprises en difficultés suite au renchérissement du franc, la FAE poursuit ses efforts pour assurer un soutien aux entreprises fragilisées.

Désormais organisé annuellement par la promotion économique cantonale, le forum de l'économie numérique s'attache en 2016 à sensibiliser les entreprises aux potentialités de la blockchain dans le domaine de la sécurisation des modèles d'affaires.

Dans le cadre de la promotion du tissu économique genevois, le département mène une délégation économique en Iran. Cette délégation permet de mieux comprendre les enjeux de l'économie iranienne et d'évaluer les potentielles collaborations avec les entreprises de cette région. En outre, dans le but d'améliorer l'efficacité des activités de promotion, le SPEG renforce sa collaboration avec l'organe de promotion économique régionale, le Greater Geneva Bern area (GGBa) et l'organe de promotion économique suisse, le Switzerland Global Enterprise (SGE).

Concernant la promotion économique exogène, le SPEG se concentre sur les secteurs clés de l'économie genevoise, en ciblant ses actions de prospections par domaines et par zones géographiques afin de renforcer la dimension qualitative des implantations. Les mesures ainsi déployées débouchent sur les implantations en 2016 notamment des entreprises Initio Switzerland SA et Startus Capital SA (finance), Arkas International SA et SaftCo SA (négoce) et Verisure Sàrl (systèmes de sécurité).

2017

Situation générale

Marquée par une amélioration notable de l'économie mondiale, 2017 est synonyme de reprise conjoncturelle au niveau suisse comme genevois. Toutefois, Genève doit patienter jusqu'en fin d'exercice pour ressentir les effets du dynamisme environnant.

Mise en œuvre de la LDévEco

Le Conseil d'Etat souhaite accélérer la mutation de l'économie genevoise vers des niches de croissance, y compris du côté des ressources encore très peu exploitées de la gouvernance multilatérale, qui est l'un des avantages comparatifs principaux de Genève. Il s'agit de saisir les opportunités offertes par l'émergence de l'économie de la durabilité ainsi que par le financement et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Pour ce faire, la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) est créée sur les bases de l'ancien service de la promotion économique (SPEG). La DG DERI devient le centre de pilotage stratégique et opérationnel chargé d'accompagner efficacement le développement économique durable de Genève.

Le département chargé de l'économie organise l'événement *Genève, Campus International de l'Innovation (GE=Ci²)* le 22 novembre 2017. Cet événement a pour buts de positionner Genève comme un centre majeur de l'innovation, de fédérer les acteurs de l'écosystème ainsi que de lancer de nouveaux projets innovants et durables.

Issus de la Stratégie économique cantonale 2030, deux projets s'incarnent par ailleurs en 2017. Le premier est le plan d'action en faveur du commerce. Conçu en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques du commerce genevois et validé par le Conseil d'Etat, ce plan d'actions comprend huit mesures visant à développer le secteur et à l'accompagner dans le défi de la numérisation. Le second, démarré en 2016, vise à la mise en œuvre d'un réseau et de services *Internet of Things* (IoT) à l'échelle du canton. Ce projet Smart Canton fait, jusqu'en juillet 2017, l'objet d'une analyse des

problématiques et solutions avec l'ensemble des acteurs du territoire. Sur cette base, décision est prise de mettre à disposition des acteurs économiques du canton un réseau et une plateforme de données dès 2018 afin de permettre le développement de projets IoT destinés à répondre aux besoins de la population, agir en tant que levier économique pour les entreprises, améliorer la gestion des ressources cantonales et instaurer une nouvelle forme de gouvernance participative.

Le canton entreprend en outre de développer au sein de l'administration les capacités et les outils d'analyse en matière d'intelligence économique. En ce sens, un démonstrateur de cartographie de l'écosystème genevois est développé en partenariat avec des acteurs publics et privés. Le but visé est double : augmenter la compréhension de l'écosystème pour mieux pouvoir appréhender les risques et les opportunités d'une part, et mieux communiquer autour des avantages comparatifs de Genève d'autre part.

Par ailleurs, afin de renforcer le rôle de Genève comme centre mondial des pourparlers autour de la gouvernance du numérique et de la cybersécurité, une série de discussions, les *Geneva Digital Talks (GDT)*, est organisée dans le but d'identifier les enjeux clés et d'offrir une plateforme de discussion aux différents acteurs de la gouvernance d'Internet. Ce positionnement augmente l'attractivité de Genève pour les sociétés actives dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). En sus, le forum de l'économie numérique 2017 est consacré aux enjeux et opportunités de l'e-commerce.

Enfin, le canton conduit une mission économique aux Etats-Unis et en Israël, afin de s'inspirer des modèles étrangers les plus performants dans le domaine de l'innovation. Des délégations diversifiées, comprenant des PME ainsi que des acteurs issus de nombreux secteurs de l'économie et des partenaires privés et régionaux, participent à ces missions.

Durant cette période, l'activité menée sur le plan exogène aboutit à l'implantation d'entreprises étrangères telles que The AKKAdemy Switzerland SA (Ingénierie), China Council for the Promotion of International Trade (négoce), Palantir Technologies Geneva Sàrl (NTIC/informatique), Yotel Pad Swiss SA (hôtellerie).

2018

Situation générale

L'année 2018 connaît une première partie d'exercice encourageant avant d'afficher un repli significatif au passage de 2019. L'essoufflement de la

conjoncture n'épargne pas Genève, qui conserve néanmoins une certaine vigueur au niveau de l'emploi et des exportations.

Mise en œuvre de la LDévEco

Les principaux efforts en lien avec les objectifs de la Stratégie économique 2030 se concentrent autour du soutien à l'innovation et à la transition numérique, ainsi que du renforcement des pôles d'excellence.

En matière d'innovation, les travaux de mise en route du projet Smart Geneva (anciennement Smart Canton), se poursuivent, afin de permettre la mise à disposition de services exploitant des données ouvertes et dynamiques collectées sur une plateforme commune et alimentée par des objets connectés.

Pour ce qui touche au numérique, l'accent est porté sur la mise en œuvre de l'Initiative de Genève (issue des *Geneva Digital Talks 2017*), avec le développement de compétences au sein de la Geneva Internet Platform et la mobilisation d'Etats, en collaboration avec la Confédération et le secteur privé, pour favoriser l'émergence de nouvelles normes de cybersécurité. Par ailleurs, pour faciliter la mise en conformité des pratiques genevoises suite à l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein de l'Union européenne, la DG DERI mène des opérations de sensibilisation auprès des PME et met à leur disposition un kit et un tutoriel gratuits. En outre, afin de favoriser le développement des projets d'Initial Coin Offerings (ICOs), la DG DERI rédige un guide et met sur pied un comité d'évaluation des projets. En ce qui concerne la technologie blockchain et la sécurisation des transactions électroniques, une expérimentation visant à transposer la signature électronique et sa base légale dans la blockchain est initiée.

S'agissant du renforcement des pôles d'excellence, plusieurs mesures du plan d'action pour le commerce sont mises en œuvre, telles que la création d'une plateforme numérique d'enseignes genevoises, l'élaboration de formations à l'accueil et à la connaissance de l'environnement local pour le personnel de vente, ainsi qu'une première étude transfrontalière sur la consommation (ProxiConso). Par ailleurs, des Etats généraux du tourisme sont menés en concertation avec les acteurs du secteur. Ils permettent de dégager de futurs axes stratégiques et une vision commune du marketing territorial à développer à l'échelle de la région.

Dans un autre registre et afin de promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes, la DG DERI et le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) mettent sur pied deux éditions d'un cours

facultatif destiné aux élèves du cycle d'orientation intitulé « De l'idée au projet: comment développer l'esprit d'entreprendre ? ».

Parallèlement, un pôle interne dédié à la philanthropie est créé à la DG DERI afin de stimuler le développement de cet axe économique. Cette cellule réunit en novembre 2018 les différentes parties prenantes de la philanthropie genevoise lors du *Philantropy Living Lab Day* pour identifier les futures pistes à privilégier en vue de dynamiser le secteur.

Etant donné la nécessité d'intégrer les notions de durabilité et le potentiel existant en la matière, l'accent est également mis sur des actions visant à faire de Genève l'épicentre d'un réseau global de places financières actives dans la finance durable. En découle l'installation à Genève du secrétariat du réseau FC4S (*Financial Centres for Sustainability*), accélérateur de flux financiers responsables dans la Genève internationale.

Dans le cadre du chantier relatif aux simplifications administratives, des axes stratégiques en phase avec le nouveau programme de législature sont définis avec les autres acteurs de l'Etat de Genève de manière à déployer un programme d'actions dès 2019.

Enfin, en collaboration avec le GGBa, les activités de promotion de Genève à l'étranger se concentrent sur les marchés porteurs que sont la Chine, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France. En outre, des missions économiques sont conduites en Chine et en Russie, avec pour objectif de soutenir le développement des entreprises à l'international. Dans le cadre de la mise en valeur de l'écosystème économique local, quatre cartes digitales destinées à visualiser les acteurs économiques innovants et à communiquer sur les avantages comparatifs de Genève sont par ailleurs publiées.

Le travail mené au niveau de la promotion exogène aboutit en 2018 à l'implantation de sociétés étrangères telles que Centreo Software Systems SA et 55 Data Company SA (NTIC/informatique), Colnec Health SA (santé) et COSCO (négoce).

Résultats de la promotion économique 2014-2018

Le tableau récapitulatif ci-dessous renseigne sur les résultats de l'action de promotion économique sur l'ensemble de la période 2014-2018. Les éléments qui le composent reprennent les chiffres communiqués par le biais des rapports de gestion pour les années considérées.

	2014	2015	2016	2017	2018
1. Soutenir la création et le développement des entreprises locales					
Nombre d'entreprises ayant bénéficié des prestations des organismes de soutien cantonaux (Ecllosion, FONGIT, FAE, Genilem, OPI, La Muse) ou intercantonaux (Platinn, Alliance)	170	189	271	233	327
Nombre de sociétés locales ayant reçu une prestation du SPEG	745	627	44 ⁽¹⁾		
Nombre d'actions de la DG DERI favorisant la création d'entreprises				47	40
2. Promouvoir l'excellence du tissu économique					
Nombre d'événements organisés ou soutenus par le SPEG / la DG DERI	24	49	39	44	51
3. Développer l'implantation d'entreprises étrangères à haute valeur ajoutée					
Nombre de nouvelles entreprises étrangères implantées à Genève ayant bénéficié des services du SPEG / de la DG DERI ou du Greater Geneva Bern area (GGBa)	34	31	23	21	18
Nombre d'emplois concernés par l'implantation de nouvelles entreprises étrangères ayant bénéficié des services du SPEG / de la DG DERI et/ou du GGBa (projection à 3 ans au moment de l'implantation)	190	434	240	284	165

- (1) Afin de gagner en efficacité, le SPEG renonce aux entretiens bilatéraux jusqu'alors menés avec les entreprises pour privilégier dès 2016 le recours aux événements (notamment Matinales des créateurs, Matinales du commerce, Petits déjeuners PME) permettant de toucher un plus grand nombre d'interlocuteurs (plus de 2 000/an).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS